

amour insensé ? Le fils d'une pauvre veuve sans nom et sans fortune peut-il aspirer à la main de l'héritière du duc de Stéfin ? Elle t'aime, dis-tu ; mais, mon fils, l'amour seul peut-il donc tout légitimer ? Vos combats de pénétration à deux ont fait tomber sur nous le poids de ton Amour. Jamais il ne consentira à une pareille mésalliance ; si ne le peut, il ne le doit pas, Gustave, ta mère conçoit toute l'étendue de tes chagrins et les partage. Les souvenirs de ma jeunesse me rappellent des douleurs semblables aux tiennes ; mon cœur déchiré comme le tien. Que mon exemple t'affermisse et t'inspire le courage de la résignation.

Elle allait continuer ; un valet, sorti du brillant hôtel qui faisait face à sa demeure, lui remit une lettre. Elle était du duc de Stéfin. Il s'y plaignait amèrement de la conduite du jeune homme, déplorait les désagréments d'un tel voisinage, et finissait par déclarer que si le *vulgarisateur* de sa fille ne consentait à s'éloigner volontairement et sur le champ, il se verrait contraint par des moyens en son pouvoir.

Marie, au désespoir, tremblante pour son fils, relisait encore cette fatale missive, lorsque les caractères d'une écriture connue vinrent réveiller dans son cœur un souvenir doux et cruel à la fois. Elle rêvait à ce singulier rapprochement, quand un second domestique entra et lui annonça la visite du duc de Stéfin en personne.

Après le départ de son message, le duc avait réfléchi qu'une simple lettre, quels qu'en fussent les termes pressants, ne pouvait avoir l'autorité de sa présence et de sa parole. D'ailleurs cette lettre, adressée à la mère, ne pouvait-elle être interceptée par le fils ? Cette dernière considération le décida.

À son approche, confus, étonné, Gustave disparut, et le général-duc, la prestance haute et fière, dans un costume d'apparat qui seul eût suffi à rappeler son rang et ses titres, par conséquent l'insolence du plébéien qui s'attaquait à sa fille, fit son entrée dans la chambre modeste, où Marie, tremblante, le regard le visage rouge de crainte et le front baissé.

— Madame, lui dit-il, je viens savoir quelle est votre résolution. Osez à regret que je vous aillige, madame ; mais ne me contraignez pas de prendre un parti sévère vis-à-vis d'un jeune insensé. Votre fils ose aimer sa fille ; bien plus, abusant de sa jeunesse et de son inexpérience, il ose s'en faire aimer ! La fortune, le nom, le rang, rien ne l'arrête !

— Hélas ! monsieur le duc, répondit Marie, qui, remise de son trouble, avait eu le temps d'examiner attentivement son noble visiteur, si mon fils est coupable, je ne prétends point le défendre ; mais l'amour est un sentiment involontaire, et la jeunesse lui peut servir d'excuse.

— Un artiste ! a-t-il donc pu croire une telle alliance possible ?

— A notre âge, monsieur, on peut n'évaluer que son ambition ou sa vanité, au sien on ne consulte que son cœur, et le rang de la femme aimée est oublié facilement.

— Ainsi, madame, vous approuvez la conduite de votre fils ?

— Je n'approuve rien, monsieur ; je compatis à ses chagrins, à ses tourments ; je respecte l'ordre social établi, mais mon fils n'eût jamais l'intention de le troubler. Crois-je que par son amour il a mérité l'exil ? Soyez pour lui un juge indulgent, monsieur. Vous avez eu son âge, vous avez aimé sans doute ; ne consultez-vous alors que la raison et les convenances ?

Dans ce moment un rougeur subite colora le front de l'homme puissant. Cependant, d'un ton ferme et décidé :

— Madame, répéta-t-il, votre fils aime ma fille ; ils ne peuvent habiter le même lieu ; qu'il s'éloigne ! qu'il s'éloigne !

— Vous lui avez fermé votre maison ; cela ne vous suffit-il pas, monsieur ?

— Mais il peut encore voir ma fille ! il peut lui écrire ! qui sait s'il n'a pas, ou déjà, cette audace ?

Marie courba la tête plus profondément.

— Vous ne répondez point, madame ?... Ici, notre devoir, notre intérêt à tous deux ne sont-ils pas communs ? Ne devons nous pas nous lier pour empêcher ce qui ne peut être pour eux qu'une source de malheurs ? J'en appelle à votre loyauté, madame, à votre cœur de mère !... il lui a écrit !... Convenez-en.

— Je ne puis le nier.

— Une lettre !... le misérable !... il a osé !

— Mais ce n'est point à votre fille, monsieur le duc, que cette lettre a été remise. Elle est entre ses mains.

— Entre vos mains, madame ! montrez-la-moi ; je l'exige.

— La voici, dit alors la mère de Gustave, après avoir tiré de son secrétaire un papier enveloppé avec soin ; prononcez donc sur le sort de celui qui l'écrivit.

Et le duc, après l'avoir ouverte avec empressement, lut ce qui suit :

« Votre père est un barbare ; mais je donc moins que lui pour exciter ses mépris ! Je vous aime, nous ne nous aimons pas, mais je suis pour vous venir ! Il a blâmé la conduite du comte de Vermandois ; elle était moins insensée que la sienne. Malheur aux parents que les honneurs ou les richesses rendent sourds aux cris de l'amour et de la nature ! »

« Signé Julien. »

Étonné, il leva les yeux : « Marie ! Marie ! est-ce vous ? »

— Oui, monsieur le duc, oui, c'est moi, moi que vous voulez priver d'un fils ! d'un fils, le seul être qui m'aime aujourd'hui sur la terre.

Le duc porta la main à son front et resta un instant immobile et silencieux. Pendant cet instant, tous les jours de sa jeunesse défilèrent rapidement devant lui. Il revit lui-même où il était né, et qu'il avait quitté sans regrets, sans regarder derrière lui, croyant que la fortune l'appelait à elle dans la petite ville de Toucy. C'était été son premier mirage, sa première époque d'ambition. Quels doux rêves il faisait alors en cultivant son petit jardin tout fleuri, en parcourant les campagnes, monté sur son cheval Bruno ! Mais soudainement le malheur était venu le réveiller. Ruiné, déshonoré, son parrain prenait la fuite, et il l'avait laissé partir seul. Fugitif à son tour, sans état, sans asile, sans pain, il se retrouvait devant une église de village ; de cette église, vêtue de blanc comme une sainte madone, une jeune fille était sortie ; elle avait écouté ses plaintes et elle avait eu pitié de lui ; elle lui avait donné un asile, un état, elle avait ressuscité son espoir dans l'avenir ; pauvre, elle l'avait tiré de la misère ; malade, elle l'avait soigné ; il lui devait la vie ; il lui devait bien plus : noble, riche et belle, elle l'avait aimé, lui, le vagabond, lui, le fils d'un paysan ! La voilà mère maintenant, et elle lui crie grâce pour son fils. La repoussera-t-il donc ! sera-t-il ingrat envers tous ses bienfaiteurs, fatal à tous ceux qui l'ont aimé ?

Et devant ces souvenirs, le cœur de l'illustre soldat se gonflait de longs soupis s'échappaient de sa poitrine, ses doigts, qui volaient encore la figure, se mouillaient de larmes.

Enfin ces larmes, ces sanglots, il cessa de les contenir et tout à coup, les mains jointes, pliant le genou devant la mère de Gustave : « Pardon pour le duc de Stéfin ; sent-il à pu vous méconnaître, vous offenser ; mais c'est Julien qui vous demande grâce pour lui ! Puis, il ajouta, en souriant au milieu de ses pleurs : Marie, chère Marie, la fille du pauvre Julien peut-elle espérer de s'unir au petit-fils du marquis de Vauion (1) ? »

(1) Cette historiette, une des premières œuvres de l'amour, faisait ainsi que d'autres récits reproduits dans ce volume, des anciens contes philosophiques et moraux de Jonathan le Visionnaire. Malgré son peu de valeur littéraire, elle était appelée à jouer dans notre théâtre moderne un rôle assez important, à devenir la cause innocente d'une révolution dramatique. Une mésalliance a fourni le sujet d'un vaudeville intitulé : Julien ou l'Épingle à cinq ans d'entr'acte, représenté en 1823. Cette pièce, qui violait, ouvertement, brutalement, une des unités d'Aristote, obtint un grand succès, et donna le signal de la révolte à cette foule de vaudevilles et de drames à l'époque qui, depuis plus d'un quart de siècle, ont inondé le théâtre, au détriment de l'art, peut-être.

LA PRESSE.

Montreal.

VENDREDI, 2 SEPTEMBRE 1864.

A nos abonnés.

Nous prenons la liberté de faire un appel à ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore liquidé le montant de leur abonnement au journal La Presse. A la veille d'agrandir le format de notre feuille et de faire diverses améliorations qui vont augmenter considérablement nos dépenses, nous n'hésitons pas à en appeler à leurs sympathies pour nous faciliter ces divers changements. Nous ne doutons pas que leur empressement à répondre à notre appel n'égalise les efforts que nous faisons pour mériter leur patronage.

Situation du Canada.

Nous nous empressons de reproduire un article remarquable que le *Courrier des Etats-Unis* vient de consacrer à la situation du Canada.

Le patriotisme qui brille dans tout cet écrit, donnera peut-être du cœur à ceux de nos compatriotes qui croient qu'on ne s'occupe du Canada français nulle part. Or quand le *Courrier* s'occupe de nous, c'est presque la France qui parle. Le *Courrier* est dans le journalisme la sentinelle de la vieille mère-patrie sur le continent américain.

Cependant, nous aurions tort de ne pas faire remarquer à nos lecteurs que nous croyons le *Courrier* dans l'erreur, lorsqu'il croit que des trois maux proposés, la division du Bas-Canada en trois serait le moindre. Après la confédération de toutes les provinces, nous ne pouvons rien imaginer de plus contraire à l'expansion de l'élément français. Au reste le Bas-Canada y serait opposé comme un seul homme, de même qu'il est opposé à la confédération de toutes les provinces, et nous ne sommes pas aussi près de la Confédération que le *Courrier des Etats-Unis* le pense. Ceux qui ont trahi le Bas-Canada en seront quittes pour recevoir de l'histoire la fustigation qu'ils méritent et que le *Courrier* leur fait si vivement entrevoir dans la dernière phrase de son article.

Voici l'article du *Courrier des Etats-Unis* : Nous avons déjà mentionné, bien qu'en termes très brefs, les changements considérables qui s'opèrent en ce moment au Canada. Nous avons toujours eu le dessein de revenir sur ce sujet, mais les événements qui se passent sous nos yeux nous ont empêchés jusqu'ici de consacrer à la véritable révolution qui s'accomplit sur les bords du St. Laurent les réflexions qu'elle mérite.

Il n'est pas un Français que ne s'intéresse au Bas-Canada, à ce pays où se parle notre langue, où dominent encore nos vieilles institutions, où l'on retrouve la France à chaque pas. Les fils des quelques braves qui ont soutenu en Amérique la gloire du nom français, alors obscur en Europe, ont droit à toutes nos sympathies. A ce titre, rien de ce qui intéresse leur avenir ne saurait nous être étranger.

Tous nos lecteurs savent le motif du malaise qui rend depuis quelques années tout gouvernement à peu près impossible au Canada. Lorsque le Haut et le Bas-Canada ont adopté la constitution qui les a régis jusqu'à présent, le second était plus peuplé que le premier ; c'était donc un véritable avantage au Haut-Canada que de lui accorder la représentation égale. En peu d'années, le Haut-Canada a dépassé de beaucoup la population de son voisin de l'est, et s'est irrité de n'avoir pas une représentation basée sur le chiffre de ses habitants. Les Canadiens-français ont repoussé ses prétentions, jugeant avec raison que cette concession donnerait aux anglo-saxons du Haut-Canada une prépondérance funeste à leurs propres intérêts. Il en est résulté une lutte qui a amené des tiraillements sans nombre, et qui a engagé tous les hommes capables des deux sections à rechercher une nouvelle solution.

Trois solutions se présentaient d'abord à l'esprit :

- 1o. Continuation de l'union des deux Canadas, en accordant à la province de l'ouest la représentation basée sur la population ;
  - 2o. Confédération de toutes les provinces de l'Amérique Britannique ;
  - 3o. Formation et union de trois provinces, le Haut, le Moyen et le Bas-Canada.
- La première solution sacrifiait les intérêts du Bas-Canada, et c'est la seconde qui a été adoptée. La troisième n'a pas même été mentionnée au parlement. A notre avis pourtant, c'était la meilleure.

Si le Canada français lutte avec peine contre le Canada anglais, quelles difficultés n'éprouverait-il pas à se défendre contre toute l'Amérique Britannique réunie ? Il y aura dans le congrès des provinces non-seulement des hostilités d'intérêts, mais encore des inimitiés de race et de religion. Le Bas-Canada se trouvera à peu près seul contre tous. Il doit réfléchir aussi sur cette grave hérésie en matière de confédération, hérésie avancée par M. Brown : que les gouvernements locaux se rendent les délégués du gouvernement central ; c'est au contraire le dernier qui doit être le délégué des gouvernements locaux. Si les vues de M. Brown étaient adoptées, le Bas-Canada français et catholique ne tarderait pas à se trouver à la merci des autres provinces anglo-saxonnes et protestantes.

La troisième solution que nous avons signalée épargnait tous ces inconvénients. On aurait très aisément formé un Canada Central en prenant un peu du territoire du Bas-Canada. Dans cette nouvelle province, l'élément français eût été, il est vrai, inférieur à l'élément anglo-saxon, mais des questions d'intérêt commun auraient forcément rapproché le Canada

Central du Bas-Canada et dans une foule de circonstances, l'équilibre eût été rétabli. Le Haut-Canada, qui a tout à gagner à la Confédération, aurait montré beaucoup de répugnance pour ce nouvel état de choses, mais il était temps de lui faire entendre raison, tandis que le Bas-Canada pouvait encore balancer constitutionnellement son influence. Aujourd'hui, il n'y a plus à peser ; la Confédération est à peu près résolue, et une conférence va se tenir à ce sujet à Charlottetown, dans l'île du Prince Edouard.

Il nous reste à souhaiter que la Confédération soit constituée de telle sorte que le Bas-Canada y perde le moins possible. Il a de grandes ressources et peut encore se faire la partie belle. Le premier point est d'encourager l'émigration de langue française et catholique, la langue et la religion étant les deux armes défensives les plus puissantes pour préserver une nationalité : loin de nous la pensée de donner aux Bas-Canadiens des conseils d'intolérance ; nous indiquons seulement le genre d'émigration qui leur convient le mieux et le plus propre à soutenir leur influence. On reproche avec quelque raison aux Canadiens-Français de ne pas assez accueillir l'émigration ; ils s'en délient. Que cette défiance soit ou non justifiée par des précédents, ils feront sage de s'en défaire. Depuis dix ans, la population du Bas-Canada s'est énormément accrue par ses seules forces ; il aurait conservé sa prépondérance, au lieu de voir sa propre autonomie menacée par une Confédération presque totalement anglaise, s'il avait mieux encouragé l'émigration. Celle-ci aurait triplé les produits et l'industrie du Bas-Canada, qui ne perdrait pas chaque année des habitants par une émigration regrettable aux Etats-Unis.

Nous espérons que le Canada français traversera heureusement cette grande crise. Il est placé entre deux grands dangers : la Confédération des provinces anglaises, d'une part et les Etats-Unis, de l'autre. Ce ne sera pas trop de toute la sagesse, de toute la fermeté, de toute l'audace et de toute la prudence de ses hommes d'Etat pour empêcher sa nationalité d'être engloutie dans l'un ou l'autre de ces deux grands océans. A Dieu ne plaise que ce funeste jour arrive ! Les peuples seuls qui n'ont pas de passé n'ont pas d'avenir et le Canada français a un glorieux passé ! Il a fallu tout l'acharnement des puritains de la Nouvelle Angleterre, appelant à leur aide toutes les forces de la métropole, pour écraser la poignée de braves de Montcalm. Sous la domination anglaise, entouré de pièges et de périls, le Bas-Canada a su conserver sa langue et sa nationalité. Ce passé engage, et l'histoire infligerait sa fustigation aux hommes dont l'imprudence et l'ambition amèneraient la ruine du Canada français.

Comté de Jacques-Cartier.

La nomination a lieu demain dans ce comté, à Ste. Geneviève.

Jusqu'à présent, M. Gaucher est le seul candidat sur les rangs, et nous ne croyons pas qu'il y ait d'opposition.

Les aspirants aux sièges parlementaires viennent de plus en plus rares. La fréquence et le coût ruineux des élections, la vulgarisation de l'honneur par l'élection de nullités politiques ou de laideurs morales, en sont sans doute les causes.

De sorte que certains gens qui ne demandent que l'abaissement du niveau moral, politique et national, peuvent se féliciter de voir que l'unanimité ne provient pas de l'uniformité d'opinion, mais des effets désastreux d'un système de corruption et d'abaissement effroyables.

Pour notre part, nous dirons franchement que nous croyons n'avoir qu'une chose à reprocher à M. Gaucher ; c'est d'être guidé par l'esprit de parti et de ne pas dire franchement et ouvertement ce qu'il pense au sujet des projets de changements constitutionnels du ministère.

Nous sommes étonné que M. Gaucher n'ait pas publié une adresse dans les journaux ; car les circonstances n'ont jamais exigé autant qu'aujourd'hui une profession de foi de la part des candidats.

Cela nous surprend d'autant plus que le silence même de M. Gaucher est un aveu qu'il pense de la situation actuelle ce qu'un patriote doit en penser. Or, croire la patrie en danger et ne pas le dire, n'est pas de nature à nous inspirer une confiance extrême.

Cependant, nous croyons qu'il faudra que M. Gaucher se dépouille de sa respectabilité et du sentiment national qui lui remue le cœur, avant de devenir un des valets de nos ennemis politiques. Au reste, il sera entraîné comme la plupart des autres, à fouler à ses pieds l'esprit de parti pour suivre, tête haute, le sentier national.